

Contrat de l'athlète - Programme canadien antidopage (PCA)

Je comprends que mon organisme national de sport, la Fédération de tir du Canada, a adopté le Programme canadien antidopage (PCA) 2015.

1. Je conviens que, en tant que membre du Groupe national d'athlètes (GNA) pour mon sport, je dois me conformer au Programme canadien antidopage (PCA) et que, par conséquent, je dois respecter tous les règlements antidopage et assumer les responsabilités énoncés dans le PCA.
2. Je déclare que j'ai suivi les cours de formation sur les règlements antidopage et les violations énoncés dans le PCA.
3. Je conviens que ces renseignements, y compris mes renseignements personnels, peuvent être partagés entre les organismes antidopage à des fins d'antidopage et que ces renseignements sont utilisés uniquement d'une manière qui est conforme aux restrictions énoncées dans le Standard international sur la protection des renseignements personnels de l'Agence mondiale antidopage.
4. Sachant que toute divulgation n'a pour autre but qu'aider le CCES à adopter le PCA, j'autorise les services de police et les organismes d'application de la loi, les agences de services frontaliers, de même que les organismes de sport dont je suis membre, les clubs sportifs et les associations athlétiques auxquels j'appartiens, au Canada et ailleurs, à divulguer au CCES les renseignements en leur possession qui me concernent et qui sont directement liés aux violations potentielles des règles antidopage du PCA qui pourraient être invoquées contre moi.

En signant le présent formulaire, je reconnais être d'accord avec les dispositions énoncées ci-dessus et être soumis(e) à celles-ci jusqu'au moment où je suis retiré(e) du GNA.

Nom de l'athlète

Signature de l'athlète

Nom du parent/tuteur
(si l'athlète est mineur/e)

Signature du parent/tuteur
(si l'athlète est mineur/e)

Date